

## DOSSIER D'INSCRIPTION AU BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE



## COMPOSITION DU DOSSIER

+ RENSEIGNEMENTS CANDIDATS

+ DOCUMENTS A FOURNIR

+ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

+ CERTIFICAT MEDICAL

+ COUT DE MON BNSSA

+ PARTIE RESERVEE A L'ORGANISME DE FORMATION

+ CALENDRIER 2026-2027

+ VI – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

+ VII – DUREES DES FORMATIONS ET PROGRAMMES

Les documents en vert sont à retourner

Les autres sont pour votre information

**DOSSIER D'INSCRIPTION AU  
BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE  
ANNEE 2026-2027**

(Cocher la case correspondante)

- ☐ Examen initial      ☐ Recyclage quinquennal  
☐ Candidat isolé

Ce dossier dûment rempli et complété des pièces demandées devra être  
transmis avant l'entrée en formation par mail à [cd17acrs@gmail.com](mailto:cd17acrs@gmail.com).

*PHOTO récente*

NOM:  NOM DE JEUNE FILLE:

PRENOM:

Date de naissance  Lieu de naissance:

Adresse:  Code postal:  Ville:

téléphones du candidat :  -  -  -  du civilement responsable:  -  -  -

Courriel du candidat:  @

Courriel d'un des parents :  @

Je soussigné(e) Mme – M. :

désire m'inscrire à l'examen initial du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à  , le

Si candidat(e) mineur( e), signature de la personne ou

l'institution investie de l'autorité parentale ou du droit de garde

Signature du (ou de la) candidat(e) ou de

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

NIVEAU D'ETUDES :

DIPLÔMES SCOLAIRES OBTENUS :

PROFESSION ACTUELLE :

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

NIVEAU SECOURISME ACQUIS :

AVEZ-VOUS DES BESOINS SPECIFIQUES PENDANT CETTE FORMATION, prise en compte de vécu difficile, handicap, autres... :

## MATERIEL

Il faudra vous équiper de palmes, d'un masque et d'un tuba, vous trouverez ci-dessous des références de chez Décathlon, les palmes du 960180 sont d'un très bon rendement lors des entraînements

1 lot haut de gamme références :

- 960180 Palmes plongée FF500 soft noir – 4188680 masque 100 bleu opaque – 4216524 tuba 500 soft bleu

1 lot moyenne de gamme **références** :

- 2625712 Palmes plongée FF500 soft noir – 4187875 masque 100 bleu opaque – 2532937 tuba 500 soft bleu

## DOCUMENTS A FOURNIR

### Pour les candidats à l'examen :

- Une photo d'identité récente à coller sur le dossier
- Une photocopie lisible de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité
- Le certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois à la date du dépôt de dossier (conforme au modèle figurant en annexe de l'arrêté du 26 juin 1991) (imprimé ci-joint obligatoire à fournir avant le premier entraînement)
- La copie du certificat de compétences de secouriste - premiers secours en équipe de niveau 1 - ou un titre équivalent précisant que le candidat est à jour de sa formation continue (article 2 bis de l'arrêté du 22 juin 2011) **à fournir dès validation.**
- Une enveloppe de format A4, libellée à votre adresse et timbrée au tarif prioritaire

### Pour les mineurs émancipés : en sus des documents du dossier des candidats à l'examen initial

- l'attestation d'émancipation à réaliser si besoin auprès du tribunal compétent avec les documents joints en dernières pages
- la demande du candidat, ou formulée par la personne ou l'institution investie de l'autorité parentale ou du droit de garde

### Pour les candidats isolés : en sus des documents du dossier des candidats à l'examen initial

- une attestation de formation délivrée par un organisme de formation

### Pour les candidats au recyclage : en sus des documents du dossier des candidats à l'examen initial

- La photocopie de votre BNSSA
- Un justificatif attestant du maintien des compétences de secouriste du candidat (application des dispositions de l'arrêté du 27 août 2007)

## AUTORISATIONS

Je, soussigné \_\_\_\_\_ atteste l'exactitude des renseignements donnés. Je m'engage à ne rien dissimuler sur mon état de santé.

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

Je cède / Je ne cède pas (*raier la mention inutile*) mon droit à l'image pour reproduire ou diffuser auprès du public les enregistrements (sans limitation de nombre) en intégralité ou en partie sur tous les supports connus ou inconnus à ce jour et en tous formats, pendant une durée de 15 ans et ce à titre gracieux. Ces reproductions auront pour objet l'illustration des activités de l'association CDF 17.

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

- ✓ LE REGLEMENT INTERIEUR
- ✓ LA CONVENTION DE FORMATION INDIVIDUELLE
- ✓ REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)
- ✓ LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE(CGV)
- ✓ NOS CONDITIONS D'ASSURANCE
- ✓ LE PROGRAMME DE LA FORMATION
- ✓ CERFA D'EMANCIPATION
- ✓ CALCULATEUR DU COUT
- ✓ ASSURANCE STAGIAIRE

DOCUMENT FOURNIS SUR SIMPLE DEMANDE PAR MAIL à: [cd17acrs@gmail.com](mailto:cd17acrs@gmail.com)

Ces documents  
Sont consultables au moyen du  
QRCODE suivant:



Je declare sur l'honneur, avoir pris connaissance et valide l'ensemble des 9 documents ci-dessus:

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

### Autorisation Parentale

à remplir pour les candidats mineurs pour le premier jour de la formation :

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ père, mère, tuteur, (*raier les mentions inutiles*) autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à suivre les cours dispensés par les formateurs de l'ACRS. Les représentants de l'ACRS sont autorisés à prendre, pendant le temps de la formation, toutes dispositions jugées utiles afin de préserver l'intégrité physique et morale de ce dernier.

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de la Personne Civilement Responsable:

## CERTIFICAT MEDICAL

(conforme au modèle figurant en annexe de l'arrêté du 26 juin 1991)

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné : ....., docteur en

médecine certifie avoir examiné ce jour. ....

et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage,  
ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de baignade.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du médecin

### Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément soit au moins 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

### Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10

### Avec correction :

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10)
- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil à 8/10.

### Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé

## COUT DE MON BNSSA

| Je désire m'inscrire pour |                                                        | Tarif public | Tarif Nageur de club | Possibilité de règlement |
|---------------------------|--------------------------------------------------------|--------------|----------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/>  | BNSSA piscine/Réglementation + PSE1                    | 700€         | 625€                 | 3 chèques                |
| <input type="checkbox"/>  | BNSSA littoral/Réglementation + PSE1 + PSE2            | 900€         | 825€                 | 4 chèques                |
| <input type="checkbox"/>  | Option pilote d'embarcation obligatoire pour le SDIS17 | 120€         | 120€                 | 1 chèque                 |
| <input type="checkbox"/>  | Recyclage BNSSA                                        | 120€         | 120€                 | 1 chèque                 |
| <input type="checkbox"/>  | CANDIDAT ISOLE                                         | 100€         | 750€                 | 1 chèque                 |
| <input type="checkbox"/>  | PRESENTATION DEUXIEME ANNEE                            | 135€         | 120€                 | 1 chèque                 |

### CALCULATEUR DU COUT DE MON BNSSA

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/1rS9V3rBeUFAmEvSBvXR9v2BzgWd0J3HZ/edit?usp=drive\\_link&oui d=105393506339134329193&rtpof=true&sd=true](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1rS9V3rBeUFAmEvSBvXR9v2BzgWd0J3HZ/edit?usp=drive_link&oui d=105393506339134329193&rtpof=true&sd=true)

Coût total de mon BNSSA:  

Le montant total de votre BNSSA doit être réglé lors de l'inscription, et avant l'entrée en formation ou au plus tard le jour du premier entraînement. un chèque par stage, sauf pour BNSSA/Réglementation vous avez la possibilité de faire 2 ou 3 chèques, les chèques seront encaissés pendant ou après les stages auxquels ils se rapportent.

Vous êtes déjà titulaire du PSE1 et/ou du PSE2, déduire le montant correspondant, vous devez être à jour de votre Formation Continue pour vous présenter à l'examen BNSSA.

Vous êtes titulaire du PSE1 et/ou PSE2, et vous devez faire votre Formation Continue, Coût de la Formation Continue PSE1/PSE2 est de 65€ si vous êtes à jour, 100€ en cas de retard et satisfaire au préalable à une évaluation de compétences.

En cas de subvention accordée par la région ou tout autre organisme, le montant de la subvention sera retourné dès réception du montant alloué.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/aides-aux-brevets-bafa-bafd-bnssa>

Vous souhaitez passer votre permis bateau, sur notre recommandation (attestation à fournir), nous bénéficions dans le cadre de nos sessions BNSSA d'une remise de 20% sur le permis côtier (176€ au lieu de 220€), pour toutes les informations et le dossier rendez-vous sur <http://www.srr-sailing.com/erh-ecole-rochelaise-d-habitable/permis-bateau/permis-cotier/>, pour les stage voile et permis bateau de l'ERH: [www.ecolerochelaisehabitable.com](http://www.ecolerochelaisehabitable.com).

## PARTIE RESERVEE A L'ORGANISME DE FORMATION

Dossier reçu le ..... / ..... / 20.....

☐ Complet ☐ Incomplet

Dossier retourné le ..... / ..... / 20.....

Dossier reçu à nouveau le ..... / ..... / 20.....

☐ Complet ☐ Incomplet

| Examen initial           | Révision Quinquennale    | Candidat isolé           | Documents                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une photo d'identité récente à coller sur le dossier                                                                                                                                                               |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une photocopie lisible de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité                                                                                                                   |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois à la date du dépôt de dossier (conforme au modèle figurant en annexe de l'arrêté du 26 juin 1991)                                                       |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La copie <b>premiers secours en équipe de niveau 1</b> - ( ou un titre équivalent) ou attestation du maintien des compétences de secouriste du candidat (application des dispositions de l'arrêté du 27 août 2007) |
| <input type="checkbox"/> |                          |                          | <b>pour les mineurs émancipés</b> , la demande du candidat, ou formulée par la personne ou l'institution investie de l'autorité parentale ou du droit de garde                                                     |
| <input type="checkbox"/> |                          |                          | l'attestation d'émancipation                                                                                                                                                                                       |
| <input type="checkbox"/> |                          | <input type="checkbox"/> | <b>pour les candidats isolés</b> , une attestation de formation délivrée par un organisme de formation                                                                                                             |
|                          | <input type="checkbox"/> |                          | Photocopie du diplôme BNSSA                                                                                                                                                                                        |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                          | Une enveloppe de format 16 X 23 cm, libellée à votre adresse et timbrée au tarif prioritaire                                                                                                                       |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le montant en chèques du coût de la formation                                                                                                                                                                      |

LES PAGES SUIVANTES SONT POUR VOTRE INFORMATION inutile de les retourner.

## Calendrier BNSSA

|                                                             |                                        |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 19/09/2026                                                  | Réunion d'information                  |
| 26/09/2026 et tous les samedis à partir de cette date       | Entraînements                          |
| 22/10/2026 ou 28/10/2026                                    | Reglementation 1(journée au choix)     |
|                                                             | Séance d'optimisation du potentiel     |
| 23/10 au 27/10/2026 ou 19 au 23/12/2026 ou 12 au 16/04/2027 | Premiers secours en equipe de niveau 1 |
| 05/12/2026 et 23/01/2027                                    | La prevention et la surveillance*      |
| 13/12/2026                                                  | Examen blanc ou initial                |
| 06/12/2026 et 24/01/2027                                    | La prevention et la surveillance*      |
| 29/10 au 01/11/2026 ou 15 au 18/02/2027 ou 22 au 25/02/2027 | Premiers secours en equipe de niveau 2 |
| 13/12/2026 - 07/02/2027 - 04/04/2027 - 30/05/2027           | Examen initial ou recyclage            |
|                                                             |                                        |

\* Concernant La prevention et la surveillance un seul we obligatoire.

Les dates et lieux des différents entraînements peuvent être amenés à changer en fonction des disponibilités des établissements ou des dates d'examens.

Le BNSSA vous permettra de surveiller dans des piscine de camping, dans des piscine d'accès payant, mais également sur des plans d'eau intérieurs et surtout sur le littoral français en postes de secours, certaines options sont néanmoins obligatoires suivant votre futur employeur.

### BNSSA OPTION

- Un stage SSA (Surveillance et Sauvetage Aquatique) option littoral, option conduite d'embarcations.(facultatif)
- Le permis bateau (facultatif) ACCORD avec BEDP.fr (tarifs préférentiels)
- Le PSE2 (Premiers Secours en Equipe de niveau 2) facultative dans certaines communes, obligatoire pour travailler avec le SDIS 17